

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège LaSalle

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège LaSalle a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

D'une façon globale, les cohortes d'automne des trois années évaluées ont des taux de réussite des cours de la première session moins élevés que ceux des cohortes des années de référence : le pourcentage d'élèves ayant échoué tous leurs cours ou plus de la moitié de leurs cours a augmenté pour les trois cohortes examinées alors que le pourcentage des élèves ayant réussi tous leurs cours, pour ces mêmes cohortes, a diminué. L'évolution des taux de réussite depuis 2000 ne démontre aucune amélioration sauf pour ce qui concerne le pourcentage d'élèves qui, tout en subissant un échec, ont réussi plus des trois quarts de leurs cours. Les cibles de réussite des cours que s'était fixées le Collège ne sont pas, dans l'ensemble, atteintes.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription des élèves des cohortes 2000 et 2001 est inférieur à celui qu'ont obtenu les élèves des cohortes des deux années de référence. Il en va de même des résultats obtenus dans les programmes ciblés par le ministre de l'Éducation et par le Collège¹, sauf en *Techniques de l'informatique* et en *Techniques de tourisme*.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation; on note toutefois qu'après une progression du taux de diplomation en durée prévue des élèves des cohortes de 1996 à 1998, les élèves de la cohorte 1999 ont obtenu un taux de près de six points inférieur à celui de la cohorte précédente. Quant au taux de diplomation deux ans après la durée prévue, incluant le diplôme d'études professionnelles (DEP), il est en baisse.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège considère que le taux de réussite des cours des cohortes de 2001 et 2002 donne des indices encourageants, que le taux de réinscription globale est en hausse depuis la première année d'application du plan alors que celui des programmes ciblés diffère d'un programme à l'autre quant à sa progression ou à sa diminution. Il lui semble encore prématuré de vouloir vérifier l'effet du plan d'aide sur la diplomation.

1. Des programmes ciblés par le Ministre, le Collège n'offrait que *Techniques administratives* et *Techniques de l'informatique*. Le Collège a lui-même ciblé les programmes suivants : *Design de mode*, *Commercialisation de la mode*, *Techniques de gestion hôtelière*, *Techniques de gestion de services alimentaires*, *Techniques de tourisme*.

La Commission juge que, pour l'ensemble des indicateurs, les cohortes des élèves du Collège LaSalle qui ont pu bénéficier des mesures du plan d'aide à la réussite ont obtenu des résultats inférieurs à ceux des cohortes précédentes. Il faudra que le Collège s'assure d'abord qu'à la première session, le pourcentage des élèves échouant plus de la moitié de leurs cours diminue et que celui des élèves réussissant la totalité de leurs cours augmente; il s'agit là d'un préalable à l'augmentation des taux de réinscription puis de diplomation.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre la plupart des mesures qu'il avait adoptées dans la nouvelle version de son plan d'aide à la réussite (novembre 2001). Près de la moitié d'entre elles ont été implantées en automne 2002 mais n'ont pas été reconduites par la suite (notamment les activités et la session d'accueil et d'intégration, la session de propédeutique, les différents ateliers méthodologiques); le Collège invoque les raisons suivantes pour expliquer l'annulation de ces mesures : l'augmentation du nombre d'élèves allophones, la décentralisation de la structure organisationnelle, les changements de responsable de l'application du plan d'aide.

La Commission s'étonne que l'augmentation du nombre d'élèves allophones justifie l'abandon d'une session ou d'activités d'accueil et de transition ou de l'offre d'ateliers méthodologiques, d'une session de propédeutique; l'examen des données fait ressortir clairement que le Collège doit veiller à implanter des mesures qui favoriseront davantage la réussite des cours de la première session. Il faudrait également que le Collège assure une certaine permanence à la responsabilité du suivi et de l'application de son plan de réussite.

Comme le note le Collège, il lui faut trouver le moyen d'amener ses élèves anglophones et allophones qui connaissent des difficultés à utiliser les ressources qui leur sont offertes pour les aider dans leur cheminement scolaire; le Collège doit vérifier si ces ressources, de même que leur accès, sont adaptées aux besoins des élèves auxquels elles s'adressent.

L'efficacité des mesures

Le Collège considère que les mesures les plus efficaces de son plan d'aide à la réussite sont le dépistage des faiblesses scolaires, les différents centres d'aide, le tutorat par les pairs, le soutien psychologique, les ateliers dirigés et les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques.

Le Collège a procédé à l'examen de chacune de ces mesures, lesquelles constituaient, au moment où il a fait le bilan de son plan d'aide, l'ensemble des mesures encore implantées. Il existe un centre d'aide pour chacune des deux langues d'enseignement, un troisième en statistiques, mathématiques et informatique, un autre en finance et comptabilité; ces centres sont achalandés, à l'exception du centre en anglais qui est moins populaire; le centre en philosophie et en *humanities*, bien que l'on reconnaisse qu'il ait donné des résultats, est fermé depuis l'automne 2003; c'est au cours de cette dernière saison qu'a été créé le centre d'aide en tourisme. Le tutorat par les pairs, d'abord réservé aux élèves de première et de deuxième session en informatique, existe dans les quatre écoles du Collège. Quant aux visites industrielles et aux conférences données par des professionnels de l'industrie, le Collège y voit l'occasion, pour ses élèves, de découvrir certains aspects de leur futur métier, de trouver une motivation dans leurs études et de leur présenter le contexte de travail auquel ils se destinent.

L'évaluation que fait le Collège de l'efficacité de son plan d'aide à la réussite est peu approfondie et repose sur des données peu précises ne pouvant fournir d'indication sur le nombre, les caractéristiques et la proportion d'élèves ayant bénéficié de chaque mesure. L'évaluation de l'atteinte des objectifs du plan et de ses mesures ainsi que la mesure des effets du plan sont inexistantes. Dans certains cas, l'importance, soulignée par le Collège lui-même, de certaines mesures n'a pas d'incidence sur leur maintien (ex. : le centre d'aide en philosophie et en *humanities*) ou sur leur développement (ex. : la diminution du nombre d'heures de consultation psychologique alors que les besoins sont grands). La démonstration de l'efficacité des mesures n'est pas convaincante puisque les résultats obtenus pour tous les indicateurs démontrent que la réussite scolaire n'a pas augmenté depuis l'implantation du plan de réussite par rapport aux années précédentes. Toutefois, certaines problématiques intéressantes sont formulées : la plus faible utilisation des mesures d'aide par les anglophones et par les allophones que par les francophones; des pistes de réflexion pour rendre efficaces les mesures d'aide à la réussite de l'épreuve uniforme; une réorientation des ateliers de développement personnel; des interrogations sur l'information diffusée concernant les mesures d'aide existantes. Il y aura lieu d'approfondir les problématiques et d'élaborer des mesures adéquates.

Le Collège ne dispose pas d'outil d'analyse lui permettant d'évaluer les mesures de son plan de réussite qui sont implantées et que les étudiants ont utilisées. La Commission *suggère* au Collège, comme celui-ci se propose de le faire, de se donner un tel outil d'analyse qui lui permette non seulement d'obtenir des données sur l'utilisation des différentes activités d'aide mais aussi d'évaluer l'efficacité des mesures implantées et la satisfaction de leurs utilisateurs afin de déterminer s'il doit les maintenir ou les abandonner ou, encore, en développer de nouvelles. De plus,

la Commission recommande au Collège LaSalle de prendre les moyens nécessaires pour rehausser les taux de réussite des cours à la première session et de réinscription au troisième trimestre.

Conclusion

Les données sur les indicateurs de réussite des élèves du Collège LaSalle ne montrent pas de progression depuis l'application du plan de réussite institutionnel mais bien plutôt une régression, dans la plupart des cas.

La mise en œuvre du plan démontre des faiblesses : abandon de mesures qui auraient pu être ou qui sont efficaces, absence de permanence de l'instance responsable de l'application et du suivi du plan. Le Collège a relevé certaines problématiques qu'il lui faudra approfondir et pour lesquelles il devra adopter des mesures qui contribueront à les résoudre et à favoriser la réussite des élèves qu'il accueille et qu'il a la responsabilité de soutenir dans leur cheminement scolaire.

Le Collège doit consolider ses mesures relatives à la réussite des cours en première session et à la réinscription à la troisième session de manière à s'assurer, dans tous les programmes, une progression continue des indicateurs de réussite.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche